



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 juin 2026 à 19h, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Yvon Blanchard	Maire
Monsieur Serge Roberge	Conseiller Siègne 1
Madame Sylviane Lalancette	Conseillère Siègne 2
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siègne 4
Monsieur Étienne Clément	Conseiller Siègne 5
Madame Chantal Danis	Conseillère Siègne 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Absence motivée :

Madame Andrée Poirier Conseillère Siègne 3

Monsieur le maire demande une minute de silence pour le décès de monsieur Stéphane Albert-Boulet, résident de Blue Sea ainsi que monsieur François Tremblay, un des anciens maires de la municipalité.

Monsieur le maire désire rendre hommage à monsieur Jean-Robert Lacroix pour l'obtention de la médaille de la lieutenant-gouverneure du Québec pour son implication bénévole au sein dans la communauté.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

000 000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026 avec modification

100 Administration générale

100.1 Autorisation de dépense – Calendrier CHGA 2027

100.2 Autorisation de dépense – Congrès 2026 association des directeurs municipaux du Québec

100.3 Autorisation de dépense – Logiciel Ami pro

200 Ressources financières

200.1 Liste des déboursés et des comptes à payer du mois de mai 2026

200.2 Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)

200.3 Dépôt du rapport d'audit 2025

200.4 Adoption des rapports financiers 2025



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

200.5 Adoption du règlement 2026-122 établissant les modalités de paiement des droits de mutation immobilière en plusieurs versements

300 Ressources humaines

300.1 AJOUT – Contrat madame Suzanne Hubert (échelon salarial et structure organisationnelle)

400 Ressources matérielles et immobilières

400.1 Autorisation de dépense – Multitest (amiante)

400.2 Octroi de contrat – Appel d’offres 2026-03 Réfection des galeries avant Presbytère

400.3 Reporté - Autorisation de dépense – Aide financière bâtiment pour l’Essentiel

500 Sécurité publique

500.1 Autorisation de dépense – Caméras de sécurité

500.2 Autorisation de dépense – Pancarte indice de feu

600 Réseau routier, transport

600.1 Reddition de compte – Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) Volet entretien du réseau routier 2025

700 Gestion du territoire

700.1 Autorisation de signature demande de subvention PADF

700.2 Autorisation de dépense – Bacs pour les centres communautaires

700.4 Autorisation de dépense – Membership PERO

700.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-123 concernant la gestion de matières résiduelles sur l’entente intermunicipale entre les municipalités de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Blue Sea et Aumond

700.6 Dépôt et adoption du 1^{er} projet de règlement 2026-123 Plan d’urbanisme

800 Service à la collectivité

800.1 Autorisation de dépense - Tournoi de baseball Centre récréatif du Lac-Long

900 Varia

1000 Correspondance et rapport de comité

1100 Période de questions

1200 Fermeture de la séance

2026-06-145

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que la séance ordinaire de ce 2 juin 2026 soit ouverte à 19h00 en présence de 10 contribuables et une journaliste.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-146

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 2 juin 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-147

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026 soit adopté avec la modification à la résolution 2026-05-135, tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

600 RÉSEAU ROUTIER, TRANSPORT

2026-06-148

**REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) –
VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER 2025**

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 200 806 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

Que la municipalité de Blue Sea informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Serge Roberge fait rapport du comité d'administration et gestion financière.

2026-06-149

AUTORISATION DE DÉPENSE – CALENDRIER CHGA

Considérant l'offre reçue de la radio CHGA pour le calendrier 2027;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 465,00 \$ plus les taxes applicables pour la participation au calendrier 2027 de la radio CHGA.

Que la dépense soit imputée aux deux postes budgétaires attribués par le département des finances.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-150

AUTORISATION DE DÉPENSE - CONGRÈS 2026 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Considérant que le congrès annuel de l'ADMQ se tiendra du 17 au 19 juin 2026 inclusivement;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant approximatif de 580,00 \$ plus les taxes applicables pour l'inscription au congrès annuel 2026 de l'ADMQ pour la directrice des finances.

Il est également résolu que les frais de déplacement et de subsistances pour la participation au congrès annuel soient à la charge de la municipalité de Blue Sea.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2026-06-151

AUTORISATION DE DÉPENSE – LOGICIEL AMIPRO

Considérant l’offre reçu pour l’utilisation du logiciel AMIPro d’activis pour un service d’intelligence artificielle personnalisé;

Considérant que ce logiciel pourrait être bénéfique pour les employés de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 2 250,00 \$ plus les taxes applicables pour l’installation et l’utilisation annuelle du logiciel AMIPro d’activis pour 5 utilisateurs.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

200 RESSOURCES FINANCIÈRES

2026-06-152

ADOPTION DES SALAIRES, LISTE SÉLECTIVE DES CHÈQUES ET LES PRÉLÈVEMENTS PAYÉS EN MAI 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que les déboursés de mai 2026 soient adoptés, à savoir :

Comptes payés et prélèvement (incluant remises)	324 037,84 \$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 16 894,29 \$ Remises fédérales : 6 176,33 \$ RREMQR : 4 382,00 \$ CARRA : 0 \$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	36 921,76 \$
Chèque annulé	4679 – 4748 (2025)

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d’investissement à des fins fiscales au 31 mai 2026.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Le dépôt du rapport d’audit est déposé aux membres du conseil. Les rapports financiers 2025 sont également déposés et adoptés par la résolution 2026-06-153.

2026-06-153

ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIERS 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le rapport du vérificateur externe ainsi que les rapports financiers 2025 déposés par la firme Forvis Mazars S.E.N.C.R.L. et présentés par madame Danielle Bouladier soient adoptés et d’en autoriser le paiement.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-154

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-122 ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE EN PLUSIEURS VERSEMENTS

Considérant la volonté des élus d’offrir la possibilité de payer en plusieurs versements les droits de mutation immobilières;

Considérant qu’un avis de motion du présent règlement a été donné et le projet du présent règlement déposé par monsieur le conseiller Étienne Clément lors de la séance ordinaire du 5 mai 2026 et qu’une dispense de lecture a été demandée;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

Que le Conseil procède à l’adoption du règlement 2026-122.

Le Conseil décrète ce qu’il suit :

Attendu que la municipalité peut percevoir un droit sur les mutations immobilières conformément à la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*;

Attendu que le conseil municipal souhaite offrir aux contribuables la possibilité de payer ce droit en plusieurs versements;

Attendu que l’article 2 de ladite loi permet à une municipalité de fixer les modalités de paiement;

Attendu qu’un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à la séance ordinaire du 5 mai 2026 par monsieur le conseiller Étienne Clément ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu:

QUE : Le présent règlement soit adopté.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – OBJET

Le présent règlement a pour objet d'établir les modalités de paiement des droits de mutation immobilière en plusieurs versements.

ARTICLE 3 – NOMBRE DE VERSEMENTS

Lorsque le montant des droits de mutation est égal ou supérieur à 300 \$, celui-ci peut être acquitté en 3 versements égaux.

ARTICLE 4 – ÉCHÉANCES

Les versements sont exigibles aux dates suivantes :

- 1er versement : 30 jours suivant l'envoi du compte
- 2e versement : 90 jours suivant l'envoi du compte
- 3e versement 150 jours suivant l'envoi du compte

ARTICLE 5 – INTÉRÊTS

Tout solde impayé à l'échéance porte intérêt au taux fixé par règlement de la municipalité, à compter de la date d'échéance.

ARTICLE 6 – DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement d'un versement à son échéance, le solde total devient immédiatement exigible.

ARTICLE 7 – MODALITÉS

Le compte de droits de mutation transmis au contribuable indique clairement :

- le montant total dû;
- le nombre de versements;
- les dates d'échéance;
- les modalités de paiement;
- Identification de la propriété.

ARTICLE 8 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

300 RESSOURCES HUMAINES

2026-06-155

AUTORISATION DE DÉPENSE – CONTRAT MADAME SUZANNE HUBERT (ÉCHELON SALARIAL ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE)

Considérant l'offre reçu pour de l'accompagnement en ressource humaine;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant maximal de 4 000,00 \$ pour madame Suzane Hubert.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

400 RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

2026-06-156

AUTORISATION DE DÉPENSE – MULTITEST (AMIANTE)

Considérant la nouvelle norme SP3280 sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations;

Considérant l'offre reçu pour effectuer les tests de présence d'amiante dans les bâtiments municipaux;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu;

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense maximale au montant de 10 806,00 \$ plus les taxes applicables pour effectuer les tests de présences d'amiante dans tous les bâtiments municipaux.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-157

OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2026-03 RÉFECTION DES GALERIES AVANT PRESBYTÈRE

Considérant qu'un appel d'offres sur invitations a été fait auprès de quatre entrepreneurs de la région;

Considérant que deux soumissions ont été reçues dans les délais;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le contrat soit octroyé à Constructions Progénik inc. pour un montant de 24 425,76 \$ plus les taxes applicables pour la réfection des galeries avant du Presbytère.

Il est de plus résolu que la dépense soit imputée au surplus accumulé.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

500 SÉCURITÉ PUBLIQUE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Gérard Lacaille fait rapport du comité des services d'urgence et travaux publics.

2026-06-158

AUTORISATION DE DÉPENSE – CAMÉRAS DE SÉCURITÉ

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir des caméras pour protéger certaines propriétés de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 229,99 \$ plus les taxes applicables pour acheter des caméras de sécurité.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-159

AUTORISATION DE DÉPENSE – PANCARTE INDICE DE FEU

Considérant que la pancarte d'indice de feu est brisée et a besoin d'être remplacée;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu:

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 750,00 \$ plus les taxes applicables pour acheter une pancarte auprès du fournisseur M&M design.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

700 GESTION DU TERRITOIRE

2026-06-160

AUTORISATION DE SIGNATURE D'ENTENTE – PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

Considérant que la Municipalité de Blue Sea a fait une demande d'aide financière pour le chemin du Lac-à-Laurier;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu:

Que la Municipalité de Blue Sea dépose un formulaire de demande d'aide financière auprès de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que monsieur le maire Yvon Blanchard et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cette demande.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-161

AUTORISATION DE DÉPENSE – BACS POUR LES CENTRES COMMUNAUTAIRES

Considérant la demande reçue afin d'avoir des bacs dans chaque centre communautaire pour les ordures, recyclage, compost et consigne;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 759,52 \$ plus les taxes applicables pour effectuer l'achat desdits bacs pour les deux centres.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-162

AUTORISATION DE DÉPENSE – MEMBERSHIP POLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME OUTAOUAIS

Considérant que la municipalité de Blue Sea adhère annuellement au PERO;
Considérant la réception de la facture pour le renouvellement du membership 2026-2027;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

D'autoriser une dépense au Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais au montant de 200,00 \$ plus les taxes applicables pour le membership 2026-2027.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-163

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-124 ÉTABLISSANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR L'ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU, BLUE SEA ET AUMOND

Monsieur le conseiller Gérard Lacaille, donne un avis de motion et dépose le projet de règlement no 2026-124 « Règlement établissant la gestion des matières



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

résiduelles sur l'entente intermunicipale entre les municipalités de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Blue Sea et Aumond ».

Le projet de règlement a été remis à tous les membres du conseil, lors du dépôt de l'avis de motion, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

2026-06-164

DÉPÔT ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2026-123 PLAN D'URBANISME

Considérant que la municipalité désire procéder à l'adoption du règlement numéro 2026-123 concernant le plan d'urbanisme conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du projet de règlement numéro 2026-123 intitulé « Plan d'urbanisme »;

Considérant que conformément aux dispositions de la LAU, le projet de règlement doit être soumis à une consultation publique avant son adoption finale;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu:

Que le conseil municipal dépose et adopte le premier projet de règlement numéro 2026-123 intitulé « Plan d'urbanisme ».

Que ce projet de règlement soit soumis à une assemblée publique de consultation conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que la directrice générale, greffière-trésorière soit autorisée à publier les avis publics requis par la loi et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la poursuite du processus d'adoption du règlement.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

800 SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

2026-06-165

AUTORISATION DE DÉPENSE - TOURNOIS DE BASEBALL CENTRE RÉCRÉATIF DU LAC-LONG

Considérant que le Centre récréatif du Lac-Long organise un tournoi de baseball le 8 août 2026;

Considérant que la municipalité désire contribuer financière pour cet événement en payant le groupe de musique;

Considérant les deux prix pour reçus pour la musique;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que le conseil de la municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 800,00 \$ pour le groupe Kazbeck lors du tournoi de baseball du 8 août 2026.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

900 VARIA

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucun sujet pour ce point.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2026 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucun point pour les départements suivants :

900 Varia
1000 Correspondance

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de questions se tient de 19h25 à 19h36.

2026-06-166

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu que la séance soit levée à 19h38.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

greffière-trésorière

Yvon Blanchard

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Yvon Blanchard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Yvon Blanchard
Maire